

États financiers de

BGC CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada (faisant des affaires sous le nom de BGC Canada)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesse du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2025;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



Page 3

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 27 mars 2026

BGC CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	8 631 211 \$	6 905 025 \$
Subventions et autres débiteurs [note 2 c)]	533 552	286 421
Charges payées d'avance	216 303	285 429
Tranche à court terme des sommes à recevoir des apparentés [notes 2 b) et 2 d)]	279 492	1 248 112
	<u>9 660 558</u>	<u>8 724 987</u>
Immobilisations (note 3)	144 980	225 945
Sommes à recevoir des apparentés [note 2 d)]	425 000	416 000
	<u>10 230 538 \$</u>	<u>9 366 932 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 358 820 \$	3 184 216 \$
Apports reportés (note 4)	5 898 059	4 726 952
Sommes à payer à des apparentés [note 2 a)]	344 965	—
	<u>8 601 844</u>	<u>7 911 168</u>
Actif net		
Fonds non affectés	1 628 694	1 455 764
Engagements (note 6)		
	<u>10 230 538 \$</u>	<u>9 366 932 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

_____, administrateur(trice)

_____, administrateur(trice)

BGC CANADA

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits :		
Dons	9 904 926 \$	8 334 328 \$
Gouvernement	3 343 408	7 903 991
Cotisations, frais de service et frais des événements (note 5)	772 371	912 794
Fondation Repaires Jeunesse du Canada (note 2)	296 000	294 000
Revenu de placement et produits divers	194 809	438 717
Événements spéciaux	163 472	213 179
	<u>14 674 986</u>	<u>18 097 009</u>
Charges :		
Subventions pour des activités précises	5 108 955	5 331 656
Programmes nationaux (note 8)	3 565 597	5 448 312
Aide aux Repaires Jeunesse, aux programmes et aux services (note 8)	2 573 134	4 191 031
Gouvernance (note 8)	246 543	271 385
Bourses	491 029	415 736
	<u>11 985 258</u>	<u>15 658 120</u>
Administration (note 8)	2 377 944	2 688 199
Amortissement des immobilisations	73 633	137 949
Événements spéciaux	65 221	54 339
	<u>14 502 056</u>	<u>18 538 607</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>172 930 \$</u>	<u>(441 598) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BGC CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 455 764 \$	1 897 362 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	172 930	(441 598)
Solde à la clôture de l'exercice	1 628 694 \$	1 455 764 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BGC CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	172 930 \$	(441 598) \$
Amortissement d'immobilisations sans effet sur la trésorerie	73 633	137 949
Perte sur la sortie d'immobilisations	116 763	–
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	(247 131)	778 940
Charges payées d'avance	69 126	37 968
Créditeurs et charges à payer	(825 396)	(1 549 899)
Apports reportés	1 171 107	(814 808)
Sommes à recevoir des apparentés / Sommes à payer à des apparentés	1 333 496	(293 481)
	1 864 528	(2 144 929)
Activités d'investissement :		
Attribution de prêts à des apparentés	(59 000)	(441 000)
Produit du remboursement sur les prêts à des apparentés	30 089	–
Acquisition d'immobilisations	(109 431)	(45 986)
	(138 342)	(486 986)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 726 186	(2 631 915)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 905 025	9 536 940
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 631 211 \$	6 905 025 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2025

Repaires Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada (les « Repaires Jeunesse »).

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

En date du 31 mars 2021, l'organisme a commencé à exercer ses activités sous la dénomination BGC Canada aux fins de la reconnaissance nationale de la marque et afin de refléter les pratiques inclusives des Repaires Jeunesse. La raison sociale de l'organisme demeure inchangée.

La Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation ») et l'organisme sont apparentés puisqu'ils partagent un membre du conseil d'administration et certains membres de la direction. L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation puisqu'il en tire un financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires Jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers et ne sont pas contrôlés ou influencés de façon importante par l'organisme.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports, y compris les dons et les subventions gouvernementales.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les subventions au titre des programmes sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont courues. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et comptabilisée dans cet exercice subséquent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

b) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la charge de dépréciation initiale.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Les immobilisations sont ramenées à leur juste valeur ou à leur coût de remplacement afin de refléter des dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent que les actifs ne permettent plus à l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Site Web	3 ans

d) Dons sous forme de fournitures et de services

Les dons sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures ou les services seraient autrement achetés par l'organisme.

e) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits et des charges. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les salaires et les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires Jeunesse », « Programmes nationaux », « Gouvernance » et « Administration » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Opérations et soldes entre apparentés

a) Fondation Repaires Jeunesse du Canada

Les sommes à payer à des apparentés comprennent le montant net à payer à la Fondation de 344 965 \$ (825 592 \$ à recevoir de la Fondation en 2024).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 296 000 \$ (294 000 \$ en 2024) de subventions de la Fondation et versé 78 702 \$ (78 488 \$ en 2024) en frais remboursables au nom de la Fondation.

b) Repaires Jeunesse de l'Alberta

L'organisme est lié aux Repaires Jeunesse de l'Alberta. L'organisme assure la gouvernance, le marketing, le développement des ressources et le soutien administratif pour réaliser la même mission pour les deux organismes afin de soutenir ses Repaires Jeunesse membres dans toute la province de l'Alberta.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent le montant à recevoir de Repaires Jeunesse de l'Alberta de 234 581 \$ (234 048 \$ en 2024).

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

2. Opérations et soldes entre apparentés (suite)

c) Les Repaires Jeunesse

Quatre-vingts Repaires Jeunesse dans tout le pays sont membres de la fédération de BGC Canada aux termes d'une convention d'adhésion avec BGC Canada, qui fixe les conditions.

Les sSubventions et autres débiteurs comprennent des cotisations de 206 121 \$ (163 472 \$ en 2024) à recevoir des Repaires Jeunesse membres à la clôture de l'exercice.

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé des cotisations provenant des Repaires Jeunesse de 573 879 \$ (576 071 \$ en 2024), comme il est mentionné à la note 5.

d) Repaire Jeunesse de Fort McMurray

Le Repaire Jeunesse de Fort McMurray est l'un des quatre-vingts Repaires Jeunesse indiqués à la note 2 c) ci-dessus.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent un prêt de 469 911 \$ (441 000 \$ en 2024) au Repaire Jeunesse de Fort McMurray, donc la tranche à court terme de 44 911 \$ (25 000 \$ en 2024) est à recevoir au cours des douze prochains mois et la tranche restante de 425 000 \$ (416 000 \$ en 2024) est considérée comme étant à long terme. Le prêt est non garanti et porte intérêt à un taux de 3 % par année applicable sur le solde du principal impayé calculé annuellement, pour un terme fixe de huit ans et neuf mois, ce qui correspond à la période allant du 1^{er} février 2024 au 1^{er} novembre 2032.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

3. Immobilisations

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	207 708 \$	169 752 \$	37 956	106 478 \$
Mobilier et matériel de bureau	11 350	6 235	5 115	57 179
Améliorations locatives	2 946	1 183	1 763	62 288
Site Web	100 146	–	100 146	–
	322 150 \$	177 170 \$	144 980 \$	225 945 \$

Le site Web n'était pas en cours d'utilisation au 31 décembre 2025. Par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé à son égard. L'amortissement de cette immobilisation commencera dès qu'elle sera prête à être utilisée.

4. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents apporteurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 726 952 \$	5 541 760 \$
Montants reçus à dépenser au cours des exercices futurs	3 522 744	1 881 723
Montants comptabilisés comme produits de l'exercice en cours	(2 351 637)	(2 696 531)
Solde à la clôture de l'exercice	5 898 059 \$	4 726 952 \$

5. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2025	2024
Frais :		
Cotisations	573 879 \$	576 071 \$
Gestion	170 492	205 534
Autres inscriptions	28 000	131 189
	772 371 \$	912 794 \$

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

6. Engagements

Les paiements minimaux aux termes des contrats de location-exploitation de matériel et de locaux se détaillent ainsi pour les quatre prochains exercices.

2026	57 690 \$
2027	58 563
2028	59 462
2029	29 999
	<hr/>
	205 714 \$

7. Gestion des risques

L'organisme est surtout exposé aux risques de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2024.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. L'organisme détient un compte à taux d'intérêt élevé. Ce compte est soumis aux fluctuations des taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence sur le rendement. Toutefois, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est limitée en raison de la nature du compte.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme ne soit pas en mesure de régler ses obligations ou de s'en acquitter lorsqu'elles deviennent exigibles.

L'organisme a pris des mesures pour s'assurer qu'il disposera d'un fonds de roulement suffisant pour s'acquitter de ses obligations.

BGC CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2025

7. Gestion des risques (suite)

c) Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient faire en sorte que l'organisme soit assujéti à une concentration importante du risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les sommes à recevoir des apparentés.

L'organisme maintient des soldes de trésorerie auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent parfois dépasser le montant maximal assuré par le gouvernement fédéral, ce qui expose l'organisme à un risque de crédit en raison de la concentration de la trésorerie. L'organisme limite ce risque en traitant avec des institutions financières réputées.

Il existe un risque que l'organisme ne puisse pas obtenir le remboursement des sommes à recevoir des apparentés. L'organisme traite avec des apparentés solvables afin d'atténuer le risque de perte financière résultant de ces manquements.

8. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires, les avantages sociaux et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service.

	2025	2024
Aide aux Repaires Jeunesse, programmes et services	1 963 798 \$	2 751 412 \$
Programmes nationaux	1 650 722	1 259 341
Gouvernance	203 440	208 315
Administration	1 784 954	2 481 134
	5 602 914 \$	6 700 202 \$

Le montant des salaires et des avantages sociaux comprend des prestations non récurrentes de 349 890 \$ (291 665 \$ en 2024).